



La Fin du Règne de Louis XIV

I. La révocation de l'Edit de Nantes (1685).

Richelieu avait réduit les droits accordés par Henri IV aux protestants, mais il leur avait laissé la liberté de religion.

Louis XIV, roi absolu, voulait que tous ses sujets, sans exception, fussent catholiques, comme lui.
«Une loi, une foi, un roi. »

En 1685, Louis XIV

La religion protestante fut interdite; les temples furent rasés, les pasteurs chassés de France.

Cet acte injuste est l'une des plus grandes fautes du règne.



II. La guerre de succession d'Espagne (1702-1713).

Le roi d'Espagne, mort en 1700, avait désigné pour héritier, le duc d'Anjou, un des petits-fils de Louis XIV. La France, ainsi alliée à l'Espagne, paraissait encore plus redoutable à l'Europe. Au lieu de l'apaiser, Louis XIV refusa de faire renoncer le duc d'Anjou à ses droits à la couronne de France. La coalition se reforma; une guerre longue et cruelle s'ouvrit en 1702, menée par le roi vieilli et par des généraux courtisans, qui ne valaient pas Condé et Turenne.

Les Français subirent des revers en Espagne et en Italie. Par la suite, les frontières furent envahies, Paris menacée. Sur mer, l'Angleterre était maîtresse, malgré la bravoure de Jean Bart.

Cependant, la victoire de Villars à Denain, permit à Louis XIV d'obtenir **la paix d'Utrecht**.

Le duc d'Anjou conservait la couronne d'Espagne, mais il renonçait à devenir roi de France.

Notre territoire était intact, mais nous devons céder une partie du **Canada** à l'Angleterre, qui prenait aussi **Gibraltar** à l'Espagne.

Louis XIV avait dû reculer devant l'Europe coalisée contre lui.

III. A la fin du règne.

La France est dans la misère.

Les guerres incessantes, les dépenses de la Cour, exigeaient beaucoup d'argent. Il avait fallu, en créer de nouveaux, emprunter.

Les **paysans**, rançonnés par tous : gens de finances, soldats, brigands, étaient **très malheureux**.

Des révoltes éclatèrent en Bretagne.

- Des deuils successifs décimaient la famille royale. Il ne resta bientôt plus, pour succéder au vieux roi, que son **arrière-petit-fils**.

Durement touché, Louis XIV resta digne et courageux, exerçant jusqu'au dernier jour son « métier de roi ».

Il mourut en, après 54 ans de règne personnel.

Se jugeant responsable de la misère de la France, il fit appeler le futur roi et lui dit : «*J'ai trop aimé la guerre; ne m'imites pas en cela.*»

Louis XIV ne fut pas regretté.



Louis XIV sur son lit de mort



La Fin du Règne de Louis XIV

I. La révocation de l'Edit de Nantes (1685).

Richelieu avait réduit les droits accordés par Henri IV aux protestants, mais il leur avait laissé la liberté de religion.

Louis XIV, roi absolu, voulait que tous ses sujets, sans exception, fussent catholiques, comme lui.

«Une loi, une foi, un roi.»

En 1685, Louis XIV*révoqua l'édit de Nantes*.....

La religion protestante fut interdite; les temples furent rasés, les pasteurs chassés de France.

Cet acte injuste est l'une des plus grandes fautes du règne.



II. La guerre de succession d'Espagne (1702-1713).

Le roi d'Espagne, mort en 1700, avait désigné pour héritier, le duc d'Anjou, un des petits-fils de Louis XIV. La France, ainsi alliée à l'Espagne, paraissait encore plus redoutable à l'Europe. Au lieu de l'apaiser, Louis XIV refusa de faire renoncer le duc d'Anjou à ses droits à la couronne de France. La coalition se reforma; une guerre longue et cruelle s'ouvrit en 1702, menée par le roi vieilli et par des généraux courtisans, qui ne valaient pas Condé et Turenne.

Les Français subirent des revers en Espagne et en Italie. Par la suite, les frontières furent envahies, Paris menacée. Sur mer, l'Angleterre était maîtresse, malgré la bravoure de Jean Bart.

Cependant, la victoire de Villars à Denain, permit à Louis XIV d'obtenir **la paix d'Utrecht**.

Le duc d'Anjou conservait la couronne d'Espagne, mais il renonçait à devenir roi de France.

Notre territoire était intact, mais nous devons céder une partie du **Canada** à l'Angleterre, qui prenait aussi **Gibraltar** à l'Espagne.

Louis XIV avait dû reculer devant l'Europe coalisée contre lui.

III. A la fin du règne.

La France est dans la misère.

Les guerres incessantes, les dépenses de la Cour, exigeaient beaucoup d'argent. Il avait fallu*augmenter les impôts*....., en créer de nouveaux, emprunter.

Les **paysans**, rançonnés par tous : gens de finances, soldats, brigands, étaient **très malheureux**.

Des révoltes éclatèrent en Bretagne.

• Des deuils successifs décimaient la famille royale. Il ne resta bientôt plus, pour succéder au vieux roi, que son **arrière-petit-fils**.

Durement touché, Louis XIV resta digne et courageux, exerçant jusqu'au dernier jour son « métier de roi ».

Il mourut en*1715*....., après 54 ans de règne personnel.

Se jugeant responsable de la misère de la France, il fit appeler le futur roi et lui dit : «*J'ai trop aimé la guerre; ne m'imites pas en cela.*»

Louis XIV ne fut pas regretté.



Louis XIV sur son lit de mort